



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 16 décembre 2005

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :
le 6 décembre 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 22 décembre 2005

**Mise à disposition de la secrétaire médicale de la ville de Niort
auprès de la Communauté d'Agglomération de Niort**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Michel GENDREAU, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, Mme Elsie COLAS, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance :

Monsieur Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Jeanine BIMES donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

Excusés :

Conseillers :

Mlle Karen NALEM, Mme Valérie UZANU, M. Michel PAILLEY, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 décembre 2005

DELIBERATION D20050541

Direction Ressources Humaines

**Mise à disposition de la secrétaire médicale de la ville de Niort
auprès de la Communauté d'Agglomération de Niort**

Monsieur Luc DELAGARDE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Les services de médecine professionnelle de la ville de Niort et de la Communauté d'Agglomération de Niort sont assurés par le même médecin, recruté par chaque collectivité sur des postes à mi-temps, puis sur un poste représentant 60 % du temps plein à la ville de Niort et 40 % du temps plein à la Communauté d'Agglomération de Niort, depuis le 1^{er} février 2005.

Afin d'assurer le secrétariat de ces deux services, il avait été décidé par convention entre la ville de Niort et la CAN de mettre à disposition de cette dernière la secrétaire médicale de la ville de Niort à hauteur de 50 % de son temps de travail jusqu'au 31 janvier 2005, puis à raison de 40 % de son temps de travail à compter du 1^{er} février 2005.

Afin d'assurer la continuité de ce service, il est proposé de poursuivre cette mise à disposition, à raison de 40 % d'un temps plein, à compter du 1^{er} janvier 2006.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser le Maire à signer une nouvelle convention de mise à disposition de la secrétaire médicale de la ville de Niort auprès de la Communauté d'Agglomération de Niort.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	32
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	13

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Luc DELAGARDE

[Ordre du jour](#)